

OPH DE LA MEUSE & PJJ : LES CHANTIERS REPRENENT DU SERVICE !

L'OPH de la Meuse et la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DTPJJ) 54/55/88 s'associent une nouvelle fois dans le cadre d'une convention de partenariat, afin de mettre en place des chantiers d'insertion en Meuse.

De nouveau cette année, l'OPH de la Meuse mise sur une collaboration de confiance avec les jeunes de la PJJ. Un partenariat gagnant-gagnant puisqu'il permet aux jeunes de découvrir le monde du travail par le biais de l'insertion, et permet par la même occasion à l'OPH de contribuer à la politique départementale d'accompagnement social et professionnel des publics en insertion.

4 à 6 jeunes seront mobilisés durant 2 semaines pour réaliser des travaux de peinture ou d'entretien d'espaces verts, sous la responsabilité d'un éducateur, sur des chantiers désignés par les services de l'OPH de la Meuse.

DES RESULTATS AU-DELA DES CHANTIERS

Réussir à mener à bien ces chantiers ne consiste pas uniquement à obtenir un hall d'entrée repeint ou bien des espaces verts bien taillés. Notre projet commun va au-delà de ces objectifs. En effet, faire en sorte que les jeunes aient un véritable apprentissage qui comptera dans leur parcours, est la priorité.

Focus sur Alim*, jeune placé de juin 2020 à juin 2021

Sa première expérience s'est déroulée sur le chantier peinture organisé conjointement par l'UEHC et par l'OPH de la Meuse. 15 jours de travail au service de la collectivité qui se sont déroulés dans de bonnes conditions, malgré la chaleur de l'été. Accompagné de ses camarades, Alim a entrepris avec conviction et sérieux un travail de rénovation des halls d'entrée de certains immeubles. « Il fallait assurer, respecter les horaires, les consignes, accepter de différer et de diminuer les temps de pause cigarette ». Alim a eu l'agréable surprise de s'apercevoir qu'il lui était possible de bien travailler et de prendre du plaisir. Motivé, Alim a fait les démarches nécessaires et a intégré une entreprise en signant son premier contrat. L'adolescent a découvert un chemin, son chemin. Alim a fini son placement à la PJJ avec la perspective d'un avenir teinté de réussite.



Focus sur Leo*, jeune de 16 ans placé depuis 1 mois

Quand des affaires de justice viennent obscurcir un avenir à un âge où on devrait rêver de tout, ces chantiers peuvent être le seul horizon professionnel et l'occasion de montrer un visage de soi aux autres et au monde. Leo, volontaire et motivé par cette nouvelle session de chantiers, est partie prenante pour tenter l'aventure.



**Les prénoms ont été changés pour assurer l'anonymat des jeunes*

Ces projets permettent également de porter un regard neuf sur les jeunes qui s'investissent, notamment, celui des éducateurs qui les encadrent et des professionnels de l'OPH qui les guident sur les chantiers à mener. Une responsabilisation qui donne aux jeunes l'occasion de se révéler.

"Les adolescents que j'ai rencontré au cours de ma carrière, sont très souvent en rupture avec le système éducatif. Imaginez certains adolescents de 15/16 ans avec malheureusement, un niveau scolaire de CM2/6ème. S'ajoute à cela des difficultés de concentration, d'apprentissage, de comportement, de posture, de confiance en soi et une perte de confiance envers les adultes. C'est pourquoi, ce travail d'insertion doit permettre aujourd'hui de favoriser l'inclusion sociale de mineurs en difficulté, grâce à la découverte du monde de l'entreprise."

Saïd BESSADI
Responsable d'unité éducative

"Nous avons constaté moins de dégradations sur les chantiers réalisés par les jeunes de la PJJ, preuve du respect des habitants pour le travail mené au cours de ces différentes actions. Nous sommes heureux de mobiliser et d'initier ces jeunes sur des métiers manuels dans lesquels, il y a de la demande. Une opportunité pour eux de s'intégrer professionnellement et de trouver leur voie."

Djilali DJAFER
Responsable du service logistique